

Le risque chimique dans l'entreprise : tous concernés !

Les produits chimiques ne sont pas l'apanage des entreprises de l'industrie chimique. Plus de 100 000 substances chimiques différentes sont aujourd'hui recensées sur le marché européen. Elles sont donc omniprésentes dans votre quotidien professionnel via les peintures, colles, graisses, solvants ou autres.

OÙ PEUT-ON LES TROUVER ?

Dans tous les secteurs d'activité, sous différentes formes (solide, liquide, gaz, vapeur), en suspension dans l'air (poussières, fumées, brouillard, particules, fibres) et dans différents contenants :



LES EFFETS SUR LA SANTÉ ?

Certains produits chimiques peuvent être **dangereux pour l'homme**. L'exposition à des produits chimiques est à l'origine de **30% des maladies professionnelles**. (Source européenne)

En cas d'exposition, les effets peuvent être **aigus** (asthme, brûlures...), ou **chroniques** (allergies, troubles de la mémoire, cancers). Leurs effets sur la santé sont souvent sous-estimés.

PRINCIPALES VOIES D'EXPOSITION

- Voie cutanée
- Voie respiratoire
- Voie digestive
- Voie oculaire



QU'EST-CE QU'UN PRODUIT CHIMIQUE ?

Les produits chimiques sont d'origine naturelle ou de synthèse, utiles, voire indispensables, car ils sont actifs. Et parce qu'ils sont actifs, ils peuvent être dangereux pour la santé. Tout produit étiqueté d'un symbole de danger est un produit chimique dangereux.

(Source INRS)



QUELQUES REPÈRES RÉGLEMENTAIRES

Code du travail

↳ Art. R. 4412-1 à R. 4412-58
Dispositions générales applicables aux Agents Chimiques Dangereux (ACD).

↳ Art. R. 4412-59 à R. 4412-93
Dispositions particulières concernant les agents Cancérogènes, Mutagènes ou toxiques pour la Reproduction (CMR).

↳ Art. R 4412-159 à R 4412-160
Règles particulières à certains agents chimiques dangereux

Règlements européens

CLP (Classification, Labelling and Packaging of substances and mixtures) et REACH (Registration, Evaluation, Autorisation of Chemicals)

COMMENT PRÉVENIR LE RISQUE CHIMIQUE DANS VOTRE ENTREPRISE ?

Le risque chimique est complexe, quelles actions mener pour le prévenir ?

DÉMARCHE GÉNÉRALE



01.
IDENTIFIER ET
CLASSER LES DANGERS

02.
ÉVALUER
LES NIVEAUX DE RISQUE

03.
METTRE EN PLACE DES ACTIONS CORRECTIVES
ÉLABORER UN PLAN D'ACTION



©Thinkstock

QUELQUES CONSEILS ET BONNES PRATIQUES

- **Demander la Fiche De Sécurité (FDS)** aux fournisseurs et les expliquer au personnel
- **Respecter les règles de compatibilité des produits** (les acides et les bases doivent être par exemple séparés)
- Tenir à jour, pour chaque poste, **l'inventaire de l'ensemble des produits** chimiques et des procédés utilisés
- **Etiqueter correctement** les emballages en cas de reconditionnement
- Faire évaluer le risque chimique par du **personnel permanent** qui a suffisamment de recul quant aux installations
- **Après inventaire, se concentrer** dans un premier temps sur les produits les plus dangereux ou le plus couramment utilisés
- Lors d'interventions de sous-traitants, **communiquer dans le Plan de Prévention** les résultats de l'évaluation du risque chimique et les actions de prévention qui en découlent
- **L'Équipement de Protection Individuelle (EPI)** ne doit être envisagé qu'une fois que les autres mesures d'élimination et de réduction du risque s'avèrent insuffisantes ou impossibles à mettre en œuvre (9 principes généraux de prévention)
- Intégrer la démarche de réduction de l'exposition aux produits chimiques dans votre **politique « achats »** (réduction du nombre de références)

COMMENT LES CCI PEUVENT VOUS AIDER ?

↘ **En vous accompagnant** dans l'évaluation du risque chimique de votre entreprise grâce à la **maîtrise d'outils** développés par nos partenaires (CARSTAT, MIDACT, ...) :

CLARICE : CLasseur d'Aide à l'évaluation du Risque Chimique en Entreprise

GERC : Grille d'Évaluation du Risque Chimique

OSER : Outil Simplifié d'Évaluation du Risque chimique

Contacts conseillers CCI

Dans chaque département, des conseillers sont à votre écoute **pour vous accompagner** dans le domaine du risque chimique en entreprise

CCI Midi-Pyrénées
Laurence GUILLAT - 05 62 57 66 96
laurence.guillat@midi-pyrenees.cci.fr

CCI Ariège
Julien BOURDON - 05 61 02 03 25
j.bourdon@ariege.cci.fr

CCI Aveyron
Elodie NAYRAL - 05 65 77 77 55
e.nayral@aveyron.cci.fr

CCI Gers
Morgane VERGLAS - 05 62 61 62 56
m.verglas@gers.cci.fr

CCI Lot
Yasmina LOISEAU - 05 65 53 26 82
y.loiseau@ldi46.fr

CCI Hautes-Pyrénées
Stéphanie POITEVIN - 05 62 51 88 92
environnement@tarbes.cci.fr

CCI Tarn
Valérie VINAY - 05 67 46 60 00
v.vinay@tarn.cci.fr

CCI Tarn-et-Garonne
Olivier ASPE - 05 63 22 26 01
o.aspe@montauban.cci.fr

CCI Toulouse
Yan BRUGAROLAS - 05 62 57 66 84
y.brugarolas@toulouse.cci.fr